

<https://snetap-fsu.fr/Non-a-la-mise-en-place-des-MIREX.html>



Non à la mise en place des MIREX !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 1er octobre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

De la nécessité de maintenir les compétences et donc des personnels dans les pôles examens des [SRFD](#) : Non à la mise en place des Missions Inter-Régionales des EXamens (MIREX) !

Abusivement présentée par la [DGER](#) comme une procédure de sécurisation et de simplification et alors qu'elle s'inscrit pleinement dans la politique de réduction de la dépense publique AP22 comme l'a indiqué la secrétaire générale du ministère le matin même, la mise en place de Missions Inter-Régionale des Examens (MIREX) ne doit pas manquer d'inquiéter les personnels des établissements de formation.

Pour le secteur pédagogie et vie scolaire du Snetap-[FSU](#), il est indispensable de maintenir et surtout de renforcer dans chaque [SRFD](#) un service examen. A l'heure du développement, voire de la tentative de généralisation du [CCF](#) que nous dénonçons ; à l'heure de la mise en place de la réforme du lycée qui transfère au local la responsabilité et la gestion des examens ; à l'heure du développement de l'accueil de jeunes en situation de handicap et donc de la mise en place de modalités d'examen « personnalisées ».... l'heure n'est pas au transfert, au regroupement de personnels et de compétences dans des centres Inter-régionaux mais au contraire dans le renforcement de pôle régionaux pour les examens.

Pour ne pas fragiliser le suivi, contrôle des épreuves d'examen... Non aux MIREX !

Ainsi, c'est en maintenant des compétences en [régions](#) que nous pourrions éviter, limiter les graves problèmes liés au suivi des examens comme celui qui a frappé l'enseignement agricole pour la session de juin 2019 avec la question des arrondis de l'épreuve E7 en Bac Pro (ainsi, pour la 1^{ère} année, les notes de l'épreuve E7 n'ont pas été arrondies en découpant cette épreuve en 4 sous parties. Nombre de candidats obtiennent donc 9,8 ou 9,9 et ne peuvent suivre l'épreuve de contrôle. Les autres années ces notes étaient arrondies et permettaient aux jeunes de se rattraper. Au final, 487 candidat.es étaient concernés par ce soucis de communication, d'organisation). Seule la vigilance d'acteurs de terrain et de pôles d'examen ont permis de « rattraper » cet événement.

Pour conserver une gestion équitable, égalitaire et préserver un caractère national au diplôme... Non aux MIREX !

Une présence auprès des équipes, des jurys et pas seulement au moment des épreuves terminales est indispensable. Sur ce terrain justement, un constat est accablant...les candidat.es ne sont pas tous traités de la même façon. Ainsi, par exemple, lors de cette session de septembre, certain.es chef.fes de centres ont exigé en [CAPA](#) et/ou en Bac Pro la présentation de toutes les fiches réglementaires refusant (comme cela est prévu par le règlement de l'examen) le passage de l'épreuve aux candidat.es contrevenant. D'autres chef.fes de centre, plus « souple » ont accepté des candidats se présentant sans la totalité de leurs fiches. Ici encore, seule la vigilance d'acteurs de terrain appuyés par des Pôles examens de proximité ont pu rapidement rétablir l'égalité entre candidat.es. Seule une présence accrue d'expert.es de Pôle Examens de proximité pourront réduire ce traitement inégalitaire des candidat.es.

Parce que les [DRAAF](#)-SRFD vont voir leur compétence évoluer, augmenter en matière de gestion et contrôle de l'évaluation, il est indispensable de conforter les Pôles Examens régionaux... Non aux MIREX !

Alors que les projets d'arrêtés actuellement en discussion tant pour la gestion et le contrôle des CCF prévoient une évolution, voire croissance du rôle des autorités académiques notamment dans le contrôle a posteriori, il est plus que

Non à la mise en place des MIREX !

nécessaire de renoncer aux MIREX.

Alors que le souhait de la DGER est de confier aux DRAAF le soin d'habiliter (ou pas) les établissements à la semestrialisation en [BTS](#) (une vraie usine à gaz en terme d'évaluation), il est plus que nécessaire de renoncer aux MIREX.

Si la logistique d'organisation des examens peut être interrégionale, **le Snetap-FSU, comme d'autres organisations représentatives, continue à défendre le bien-fondé de Pôles régionaux examens confortés au moment même où la déconcentration connaît une nouvelle phase de déploiement.**

A minima, le Snetap-FSU portera le principe d'une phase transitoire avec la présence d'antennes « examen » dans les DRAAF afin d'épauler les personnels des établissements qui, avec l'éloignement de la « technostucture » organisatrice et « experte », vont se retrouver en bout de chaîne sans recours pour assumer tant bien que mal ce que les DRAAF n'assumeront plus, au contact direct accru des familles, l'établissement devenant l'unique interlocuteur des usagers.